

*Madame, Monsieur,
chers administrés,*



Au nom de vos élus et en mon nom propre, je vous souhaite du fond du cœur, une très belle année 2017 pour vous, votre famille, vos proches et tous ceux qui vous sont chers ! Que la santé bien sûr ne fasse défaut à aucun d'entre vous, que vous ayez au quotidien du bonheur à partager dans vos foyers et de la réussite dans vos projets.

C'est aussi l'occasion rêvée pour souffler ensemble la première bougie de notre commune nouvelle. Première d'une longue série de communes nouvelles dans le département l'Eure, la petite se porte très bien. Elle pèse aujourd'hui un peu plus de 1300 habitants. Elle est très éveillée aux enjeux qui se présentent à elle, se trouve nourrie de beaucoup d'ambitions, et bénéficie au quotidien de l'attention de M.M. LECLEERC et MASSON. Fidèle à ses racines, elle affirme déjà son caractère, rural. Enfin elle est plutôt vive car elle a accueilli cette année deux nouvelles associations que je salue au passage.

Aujourd'hui, plus qu'hier la coopération intercommunale prend une dimension majeure dans l'organisation et le développement des territoires. Après la fusion des régions, celles des communes nous avons vu au 01 janvier 2017 fusionner nos communautés de communes, pour que Roumois-Seine voit le jour. Les délégués communautaires se sont exprimés au bénéfice de la candidature de M. GATINET auquel je souhaite sans aucune ambiguïté tout le succès dans l'exercice du mandat qui lui est confié.

Suite à certaines demandes d'administrés qui ont vu leurs impôts augmenter, la municipalité organisera une réunion publique d'information au titre des taxes d'habitation, taxes foncières et harmonisation des taux suite à la fusion le vendredi 03 mars à 18h00 à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

Pour finir, il faut retenir qu'aujourd'hui une fois fusionné, nous sommes à nouveau en capacité de parler d'avenir !

Bertrand PECOT

Actualité Municipale

Au cours de cette année 2017, vont se dérouler pour la première fois des **élections** au sein de notre commune nouvelle.



Notre commune sera divisée en trois bureaux de votes, correspondant aux **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** trois communes historiques et l'organisation sera la suivante :

- les habitants du hameau de Bosc Bénard Crescy voteront au bureau centralisateur installé à la mairie,
- les habitants du hameau d'Épreville-en-Roumois voteront au bureau installé dans l'école maternelle,
- les habitants du hameau de Flancourt-Catelon voteront au bureau installé dans l'école élémentaire.

Pour rappel, afin de voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où il se présente. Il doit nécessairement présenter une pièce d'identité. L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter !

En période hivernale, la charge de travail sur les espaces verts étant réduite, les agents techniques en profitent pour **entretenir notre patrimoine**.



Ainsi, le système de chauffage de la salle des fêtes de Flancourt-Catelon a été remplacé par des chauffages plus performants. En plus de permettre de faire des économies de fonctionnement sur le long terme, les nouveaux chauffages vous offriront un meilleur confort thermique.

Des travaux sont également en cours dans la cuisine et le local vaisselle afin d'améliorer le travail des agents assurant le service de restauration de nos enfants.

Conformément à la législation en vigueur, un **calendrier prévisionnel des travaux de mise en accessibilité** a été établi fin 2016. Pour cette année 2017, l'agenda prévoit des travaux à la mairie et la salle des fêtes de Bosc-Bénard Crescy et à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Une première phase de travaux de rénovation et remise aux normes des toilettes vont être entrepris prochainement dans la salle des fêtes de Bosc-Bénard Crescy.

Suite à la **tempête** qui a touché notre commune les 12 et 13 janvier, la municipalité souhaite rappeler aux habitants le devoir d'entretenir leurs haies et de nettoyer les arbres morts. De plus, que les gens nous fassent savoir les fils cassés, les poteaux cassés, afin de contacter les services responsables...

Enfin, la municipalité peut délivrer des attestations des coupures de courant pour les personnes qui auraient besoin de faire des déclarations aux assurances.

Pour rappel, le **secrétariat de la Mairie** n'est ouvert au public que lors des permanences suivantes:

- **Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.**

- **Samedi de 10h00 à 12h00.**

Vous trouverez toutes les informations pratiques en dernière page.

La loi Labbé entrée en vigueur le 01 janvier 2017 et visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, **interdit aux communes d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics** : parcs et jardins, voiries et trottoirs, y compris les cimetières et les terrains de sport qui représentent des espaces difficiles à entretenir. Cette interdiction vise à préserver notre santé et notre cadre de vie (qualité de l'eau, de l'air et de la biodiversité).



Ce changement représente pour les agents de la commune une charge de travail plus importante que le désherbage chimique. Il s'agit de faire et de penser autrement pour maintenir une charge de travail acceptable et un résultat satisfaisant pour la population. Il s'agit également de former les agents de la commune qui doivent obligatoirement posséder un Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto).

Pour relever ce défi, la commune entreprend actuellement l'élaboration d'un plan communal de désherbage, utilise le paillage des massifs et prévoit l'acquisition de nouveaux matériels. La plus grande difficulté concerne actuellement l'entretien des cimetières pour lesquels la commune prévoit d'expérimenter de nouvelles techniques, comme le désherbage sélectif à l'aide de produits de bio-contrôle et l'enherbement à l'aide de plantes couvre-sol, de jachère fleurie, de gazons...

Ce changement important réclame enfin, de la part des habitants, davantage de compréhension et de tolérance en contrepartie d'une amélioration de notre cadre de vie.

Depuis novembre 2016, des **radars pédagogiques** ont été installés dans le cadre du projet de sécurisation de la RD91. Ils ont pour but de sensibiliser les usagers à la vitesse à laquelle ils roulent. Si la dimension préventive commence à porter ses fruits avec une baisse de vitesse de 10 km/h en moyenne, malheureusement les chiffres montrent une vitesse supérieure à la limitation fixée à 70km/h dans 50% des cas.

Afin de lutter contre les excès de vitesse, il est possible que les usagers se retrouvent confrontés à un radar répressif ou un contrôle inopiné de la gendarmerie dans la commune.



Le plan « Préfectures Nouvelle Génération » prévoit en 2017 de nouvelles modalités quant à la **délivrance des cartes nationales d'identité**. A l'avenir donc, celles-ci feront l'objet d'un traitement dans l'application « titres électroniques sécurisés », déjà utilisée pour la délivrance des passeports biométriques. Seules les mairies équipées de dispositif de recueil pourront accueillir les demandeurs de cartes nationales d'identité.

La mairie de Flancourt-Crescy en Roumois ne prendra donc plus en charge les demandes à partir du 15 février 2017. Vous devrez prendre contact avec la mairie de Grand Bourgtheroulde.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une **autorisation de sortie du territoire (AST)**. Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire CERFA n°15646*01 est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet www.service-public.fr. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Le mineur devra avoir l'original de ce document en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français).

En résumé, un enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra donc être muni des documents suivants :

- * Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige,
- * Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire (Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans),
- * Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Les inscriptions des enfants nés en 2014 pour la **rentrée scolaire de septembre 2017** se dérouleront du 27 février au 03 mars 2017 sur rendez-vous à l'école maternelle de Flancourt-Crescy en Roumois (hameau d'Épreville-en-Roumois).

Pour prendre rendez-vous, veuillez appeler dès maintenant au 02 32 56 40 84 aux horaires suivants :

- tous les matins de 09h à 12h00
- le lundi et le jeudi de 13h30 à 16h30
- le mardi et le vendredi de 13h30 à 15h00

Lors de votre inscription à l'école, veuillez impérativement vous munir :

- d'un certificat d'inscription délivré par la mairie (sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile),
- de la fiche de renseignements à retirer en mairie,
- de la photocopie de votre livret de famille (pages parents et enfant né en 2014),

Aucune inscription ne pourra être prise sans la présentation de la totalité de ces documents.

Depuis le 02 janvier 2017, la déchèterie est gérée par le SDOMODE, syndicat de traitement et de valorisation des déchets dont la communauté de communes est adhérente.

Pour bénéficier des services de déchèteries, particuliers comme professionnels devront présenter une carte d'accès à chaque passage. La carte d'accès est à retirer en déchèterie contre présentation obligatoire d'un justificatif de domicile et des papiers du véhicule.

Les **nouveaux horaires d'ouvertures de la déchèterie** sont les suivants :

- * **ETE** : Ouverte du lundi au samedi, le matin de 09h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 18h00 ; sauf les lundi et jeudi matin.
- * **HIVER** : Ouverte du lundi au samedi, le matin de 09h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 17h00 ; sauf les lundi et jeudi matin.

Des entreprises sollicitent actuellement les habitants pour des contrôles diverses (thermique, étanchéité, ...). Ces sociétés ne sont en aucune façon mandatées par la mairie de Flancourt-Crescy en Roumois. Ces campagnes sont faites à titre purement commercial.

C'est pourquoi la municipalité souhaite vous informer et vous conseille de rester particulièrement vigilant. En cas de besoin, vous pouvez contacter la mairie

L'INSEE, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, réalise du 01 février au 29 avril 2017, une **enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.**

Dans notre commune les ménages sollicités seront prévenus individuellement par lettre puis contactés par Mme LISIECKI, enquêtrice chargée de les interroger. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Vie Communale

« Les Dragons »

Notre commune est heureuse de compter une nouvelle association : l'Association des Parents d'Elèves (APE) « Les Dragons ».

Elle a pour but :

- d'organiser des activités périscolaires, festives, sportives, culturelles à l'attention des élèves et de leurs familles ;
- de soutenir l'action éducative des enseignants en se mobilisant pour recueillir des fonds (manifestations payantes, ventes ...) sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci ;
- de promouvoir l'éveil des enfants.

Toutes les personnes de Flancourt-Crescy en Roumois peuvent intégrer l'association. Pour devenir adhérent une cotisation annuelle de 5€ par famille est demandée.



Les quatre membres du bureau sont Mmes BRUNEAU, FAVREL, FARIN et BEDOUELLE.

Samedi 12 Novembre - Soirée Couscous



Le comité des fêtes du hameau de Bosc Bénard Crescy a eu le plaisir d'organiser une soirée couscous.

80 personnes sont venues manger ce délicieux plat et ensuite ils ont pu danser jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance de folie.

Samedi 19 Novembre - Randonnée Automnale

L'APE « Les Dragons » a organisé une première sortie cet automne sur le thème des champignons dans la forêt de Montfort. Une



vingtaine de participants : parents et enfants ont répondu présents. Le temps était splendide et la sortie très agréable à travers les bois ! Chacun a pu échanger autour des champignons cueillis... Un petit verre de l'amitié a été partagé à la fin de l'excursion.

Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre - 25 ans d'ERACLES

E.R.A.C.L.E.S, « Épreville-en-Roumois Association Culture Loisir Et Sport », est au départ une association de plusieurs disciplines, créée par MM. GAFFIERO et BASSEZ, en 1991. En 1992 l'association obtient l'agrément « jeunesse et sport » pour son activité de peinture et dessin. Elle a fêté cet hiver ses 25 ans en présence de nombreuses personnalités dont, M. PECOT qui fit un chaleureux discours à l'encontre de l'association.



Pour fêter cet anniversaire 2 expositions étaient présentées. Une première à l'église dont l'invité d'honneur était M. PACQUENTIN, talentueux peintre autodidacte, et qui nous présenta un large éventail de ses œuvres très réalistes à l'huile. Il était entouré de 24 autres peintres. Une seconde exposition à la Maison des Associations, où les élèves d'ERACLES et leur animatrice Mme MARTINEZ, présentaient leurs derniers travaux, accompagnés des marqueteries de M. DROUIN venu de Bédarieux, Hérault. Le vernissage se fit en deux étapes, les présentations à l'église puis le traditionnel verre de l'amitié à la Maison des Associations où plus de 80 invités s'étaient joints à cet événement, dans une très bonne ambiance. La municipalité fut ravie de pouvoir offrir le gâteau d'anniversaire et ses 25 bougies.

La soirée se poursuivit avec un buffet apporté par chacun des 50 convives et se termina par un karaoké animé par M. COUSIN, pastelliste, reconnu dans la région, où des talents de chanteurs se révélèrent !!

Samedi 03 Décembre - Saint Nicolas



Le comité des fêtes du hameau de Bosc Bénard Crescy a eu le plaisir d'organiser la distribution des cadeaux à l'occasion de la Saint Nicolas. 53 enfants sont venus accompagnés de leurs parents et grands-parents. La soirée s'est achevée autour d'un verre de vin chaud pour les plus grands accompagnés de délicieux biscuits à la cannelle et aux pains d'épices.

Mardi 06 Décembre – Noël du JFCR

Le JFCR, club de Judo de Flancourt-Crescy en Roumois a très bien commencé sa première saison avec déjà presque 50 licenciés.

Le club propose, tous les mardis, des cours de baby judo dès 3ans et des cours de judo pour les enfants. Tous ont déjà beaucoup appris et progressé depuis le début de la saison. Certains ont même pris part à des compétitions et deux d'entre eux ont même remporté la première étape du challenge du Grand Rouen. Félicitations à Pierre Papouin et à Baptiste Cavecin pour leur victoire.



M. DESTIN propose aussi un cours de renforcement musculaire et un cours de jujitsu pour les adultes

Tous les adhérents du JFCR se sont réunis avant les fêtes de fin d'année pour le premier Noël du club. Père Noël, cadeaux et goûter étaient au rendez-vous pour un moment plein de convivialité.

Dimanche 18 Décembre - Noël des Enfants

La municipalité et les comités des fêtes des trois communes historiques ont organisé le premier Noël des enfants de notre commune nouvelle. Afin d'être en mesure d'accueillir les 270 enfants nés entre 2006 et 2016, deux séances avaient été programmées, à 10h30 et 15h30. Plus de la moitié des enfants et leurs parents se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Épreville-en-Roumois pour assister au spectacle et ont ensuite partagé le verre de l'amitié.

Le père Noël est apparu à la fin de chaque spectacle pour distribuer des chocolats à tous les enfants présents.



Samedi 21 Janvier - Randonnée Hivernale



Bravo aux courageux qui ont bravé le froid lors cette balade hivernale autour des marais de Jumièges organisée par l'APE « Les Dragons ». Un chocolat et café chaud ont été partagés à l'arrivée !

Samedi 21 Janvier - Messe des Familles

Ce jour-là en l'église de Flancourt-Catelon, les enfants et la confrérie de charité de Flancourt-Catelon étaient à l'honneur. En effet, il s'y est déroulé la messe des familles des enfants de 1ère année de catéchisme ainsi que le changement de maître de la charité. Le partenariat entre les catéchistes Mmes JACQUELINE et GRANCHER, l'ancien maître de charité M SOROKA ainsi que son successeur M. LEVESQUE, a permis de célébrer une messe très conviviale et dynamique lors de laquelle une distribution de pain béni a eu lieu. C'était également l'occasion de saluer l'entrée de M. LECLERC au sein de la charité. La charité remercie l'organiste Mme DELAMARE, le guitariste M. PLOUHINEC ainsi que la fleuriste M. VARIN pour avoir embelli ce bon moment.

Samedi 21 Janvier - Vœux du Maire

M. PECOT a présenté ses vœux en compagnie de M. GATINET, président de notre nouvelle communauté de communes Roumois Seine. Les nombreuses personnes présentes ont ensuite été conviées à un cocktail mettant en valeur les produits de notre terroir : pâtés, confitures, jus de fruits, poiré, cidre, pommeau...



Agenda

Samedi 11 Février 20h00

Le comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois organise un **loto** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Vendredi 17 Février 18h00

L'**assemblée générale** du comité des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy.

Dimanche 19 Février 15h00

La municipalité organise un **après-midi dansant Guinguette** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois. Entrée 5€. Inscription en mairie, au 02.32.20.75.95 ou email : vielocale@flancourt-crescy-en-roumois.fr.

Dimanche 26 Février 12h00

Le **Club des Primevères** organise sa traditionnelle

Choucroute à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois. Menu 21€. Renseignements et réservations au 02.77.01.93.76.

Mercredi 01 Mars 14h00

La **Flancourtoise-Catelonaise** organise un **après-midi jeux** pour les habitants du hameau de Flancourt-Catelon, à partir de 60 ans, à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

Vendredi 03 Mars 18h00

La **municipalité** organise une **réunion publique au titre des taxes** d'habitation, taxes foncières et harmonisation des taux suite à la fusion à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

Samedi 11 Mars 19h30

L'APE « Les Dragons » organise une **soirée Couscous**, à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois, avec démonstration de danses orientales, animation pour les enfants et soirée dansante animée par un DJ. Tarif adulte 18€, enfants 10€.

Dimanche 19 Mars 12h00

La **municipalité** organise le **Banquet des « Seniors »** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Samedi 25 et Dimanche 26 Mars L'association **ERACLES** organise son **salon de printemps** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Dimanche 26 Mars 09h00

La **Communauté de Communes de Roumois Seine** organise la **13ème édition du RUN and BIKE** (vtt et course à pied). Départ devant la mairie de Flancourt-Crescy en Roumois.

Renseignements et inscriptions email: t.laffont@roumoiseine.fr et au 06.26.84.12.09.

Dimanche 02 Avril 08h00

L'APE « Les Dragons » organise une **foire à la puériculture** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Samedi 08 Avril

Le **comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois** organise un **repas dansant** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Dimanche 16 Avril

La **Flancourtoise-Catelonaise** organise une **chasse aux œufs** pour les enfants de Flancourt-Catelon sur le terrain de foot.

Annonces

Dans un lieu calme et convivial, Sophie vous propose une gamme complète: coupe traditionnelle, coupe énergisante en rapport de la méthode traditionnelle chinoise, gammes de soins, shampooings naturels, coloration purement naturelle.

112 Le Bosc Follet, Épreville-en-Roumois

Tél : 06.77.68.94.02 / Web: <http://coiffurezen.com>



INFOS PRATIQUES

-> **Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:**

1 Place Roger Leclerc, 27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Mail: mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr

Permanences secrétariat:

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.

- Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence des élus:

- Samedi de 10h00 à 12h00.

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.